

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Les conclusions de l'Observatoire du livre, que faut-il en penser?

André Vanasse

Numéro 117, printemps 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37015ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2005). Les conclusions de l'Observatoire du livre, que faut-il en penser? *Lettres québécoises*, (117), 3–4.



Les conclusions de l'Observatoire du livre, que faut-il en penser ?

Au début de l'automne dernier paraissait État des lieux du livre et des bibliothèques, une compilation de données statistiques menée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Ce projet, réalisé par Benoît Allaire sous la direction de Serge Bernier, a fait appel à plusieurs collaborateurs qui signaient respectivement les seize chapitres de ce document grand format de 268 pages.

ÉDITORIAL

ÉTAT DES LIEUX DU LIVRE ET DES BIBLIOTHÈQUES est le premier document à faire le tour de la question de l'industrie du livre et dans lequel sont enfin incluses des données fiables concernant le secteur de la distribution. À ce jour, ce secteur avait été négligé de sorte qu'il apparaissait difficile d'établir un tableau clair de la situation du livre au Québec. Marc Ménard, le seul qui avait mené une enquête de ce côté, avait dû se contenter d'un taux de réponse inférieur à la norme admise.

Indubitablement, ce nouveau document est de toute première importance puisque les écrivains, les éditeurs, les distributeurs (qui sont aussi diffuseurs), les librairies (agrées et non agrées) et les bibliothèques (publiques et scolaires) font l'objet d'études dans ce document.

Il est dommage que, dès sa parution, cette étude ait été reçue avec circonspection sinon avec froideur. Et les raisons qui ont provoqué cette réaction sont bien particulières. Il y a d'abord l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) qui a voulu mettre les pendules à l'heure en insistant sur le fait que la situation financière de la profession s'était détériorée même si, selon cette étude, l'édition québécoise avait réussi au cours des dernières années à accaparer 49 % du marché du livre au Québec. Il faut dire cependant que le communiqué qui présentait les résultats de cette étude signalait sans détour les difficultés que connaissent les éditeurs : « L'analyse de la situation financière des éditeurs québécois montre en effet une diminution notable des revenus des éditeurs. » Quoi qu'il en soit, ce pourcentage (49 %) a de quoi surprendre puisque, depuis vingt ans, on a toujours évalué à 35 % la part du marché détenue par les éditeurs québécois.

Il faut dire que, pour en arriver à cette conclusion, Benoît Allaire, dans le chapitre intitulé « Évaluation du marché du livre québécois » (p. 173-178), a utilisé une méthode d'analyse qui relève plus de l'ordre de l'évaluation que de la vérification. Ce n'est pas moi qui le dis, mais Benoît Allaire lui-même : « Comme les librairies, les coopératives, etc., sont incapables de fournir cette information (i.e. la part du livre québécois dans l'ensemble des ventes du livre), il faut estimer les ventes du livre québécois dans ce réseau grâce à une approche indirecte, à savoir l'approche par le coût des marchandises vendues. »

Les résultats étant pour le moins inattendus (bien que j'aie toujours cru personnellement que nous détenions effectivement 50 % du marché du

ANDRÉ VANASSE

livre de littérature générale), l'ANEL a donc préféré suspendre son jugement devant les résultats obtenus.

L'autre élément qui a provoqué une certaine surprise est l'affirmation selon laquelle 21 % des auteurs ont eu la chance de voir une de leurs œuvres adaptée pour la radio, la télévision ou le cinéma (voir p. 64). Peu importe les réponses fournies par les auteurs, cette statistique laisse pantois. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à faire une projection : il se publie plus ou moins 500 romans par année (et ce chiffre n'inclut pas la nouvelle et le roman pour la jeunesse). Selon les résultats de l'enquête, il y aurait donc 100 auteurs qui auraient vu leur œuvre adaptée pour la radio, la télévision ou le cinéma. Cela est impossible. Il faut plutôt en conclure que les réponses fournies par les auteurs ne concernent qu'une seule œuvre produite au cours de leur carrière. Même si c'était le cas, les résultats de l'enquête seraient malgré tout douteux, surtout si l'on parle d'adaptation d'une œuvre. Qu'on y regarde de près : aucun téléroman présenté actuellement sur nos chaînes télévisuelles n'est basé sur un roman signé par un auteur. Où sont donc ces cent adaptations ? Et au cinéma, à part une quinzaine de titres, tout au plus une vingtaine (*Le matou, Les filles de Caleb, Un homme et son péché, Kamouraska, Bonheur d'occasion*, etc.), on a fait le tour de la question.

Finalement, il reste la radio. Il est vrai que Radio-Canada fut une vache à lait à une certaine époque. Plusieurs auteurs ont effectivement eu la chance d'écrire pour ce média avec le soutien de réalisateurs qui étaient aussi des écrivains, mais cette époque est révolue depuis longtemps. Et puis, il ne s'agissait pas d'« adaptations » d'œuvres littéraires mais plus souvent qu'autrement de textes inédits. Autrement dit, j'aimerais connaître avec précision la question posée aux auteurs pour pouvoir mieux comprendre la nature des réponses.

Cela dit, il est dommage que deux « irritants » aient provoqué une certaine suspicion sur ce document, car il s'agit là d'une source d'information absolument importante. Je n'en prendrai pour preuve que le seul chapitre intitulé « La distribution du livre au Québec », signé par Marc Ménard et Benoît Allaire, où on apprend entre autres qu'en 2002, le Québec a publié 4 300 nouveautés contre 45 000 pour la France, ce qui nous place dans une moyenne comparable à la France (nous sommes dix fois moins nombreux que les Français) alors qu'on ne cesse de crier que nous publions trop au Québec. Je pourrais renchérir en affirmant que les éditeurs ne sont subventionnés qu'à hauteur de 10 %, contrairement à l'opinion reçue qui laisse croire que les subventions pleuvent sur les éditeurs.

Autre élément intéressant dans cette étude sur la distribution et qui montre avec éclat que l'édition québécoise est plus rentable que l'édition étrangère (lire française): « Les ventes moyennes des éditeurs québécois [nous disent les deux auteurs] sont près de deux fois et demie supérieures à celles des titres étrangers. » (p. 138) Cela signifie en clair que placer un livre sur les étagères d'une librairie est deux fois et demie plus payant que de placer un livre étranger. Dans la foulée de ce qui vient d'être dit, il faut signaler que le livre québécois non seulement rapporte plus par titre, mais qu'il occupe moins d'espace en librairie: en pourcentage, les titres québécois par rapport aux titres étrangers distribués ne comptent que pour 17,4 % des titres globaux et, pourtant, ils accaparent 49 % des ventes. Et même s'ils ne totalisaient que 35 % des ventes, la moyenne serait du simple au double.

En somme, les distributeurs tout autant que les libraires doivent se féliciter de posséder des titres québécois. Ils leur coûtent moins cher en frais d'administration et ils rapportent plus.

À la lumière de ces informations, il faudrait se demander s'il ne devrait pas y avoir des frais supplémentaires pour le livre étranger, car il est clair que les coûts liés à leur distribution sont autrement plus élevés pour le distributeur que ceux qui sont imputables aux livres québécois. Bien sûr, un certain nombre de titres étrangers se vendent en quantité impressionnante, mais c'est comme jouer au loto: pour un titre gagnant, il faut un nombre énorme de titres perdants, alors que cette proportion est infiniment moindre pour les titres québécois.

Pour conclure, l'ouvrage *État des lieux du livre et des bibliothèques* me rassure. Il dit que nous sommes plus rentables pour les distributeurs que les éditeurs étrangers. De cela, nous devons être fiers. Le chemin que nous avons parcouru dans le domaine de l'industrie du livre est impressionnant et digne d'être célébré. Ce document est là pour le prouver.

ZIRVAL

Design & Imprimerie

IMPRIMERIE & INFOGRAPHIE
LA SOLUTION POUR REHAUSSER L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE

IMAGE CORPORATIVE - MISE EN PAGES - PUBLICITÉ
CARTES D'AFFAIRES - ENVELOPPES - PAPIER EN-TÊTE
IMPRESSION OFFSET 1-2 COULEURS + QUADRICROMIE
IMPRESSION DIGITALE - LETTRAGE PAR ORDINATEUR

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1994



* 1830, RUE AMHERST, MONTRÉAL
(514) 525-3781 • INFO@ZIRVAL.COM *



Abonnez-vous à
Lettres québécoises la revue de l'actualité littéraire
et recevez en prime La déferlante d'Amsterdam de Yolande Villemaire
(valeur 12 \$) avec un abonnement d'un an à *Lettres québécoises*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Tél. : _____

Ci-joint : chèque  

No : _____ Exp. : _____ / _____

Signature : _____ Date : _____

Veuillez m'abonner à partir du numéro _____

117

Retourner à : *Lettres québécoises*

1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1

Téléphone : (514) 525.95.18 • Télécopieur : (514) 525.75.37

Courriel : info@xyzedit.qc.ca

1 an / 4 numéros

Individu
Canada 25 \$
Étranger 35 \$

Institution
Canada 35 \$
Étranger 40 \$

2 ans / 8 numéros

Individu
Canada 45 \$
Étranger 65 \$

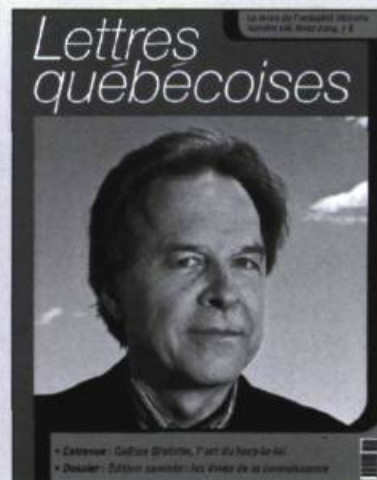
Institution
Canada 65 \$
Étranger 75 \$

3 ans / 12 numéros

Individu
Canada 65 \$
Étranger 95 \$

Institution
Canada 95 \$
Étranger 110 \$

Les prix sont toutes taxes comprises



Entrevue : Gaëtan Brulotte.
L'art du hors-la-loi